

Bordeaux, le 12 mars 2020

Le Directeur académique de la DSDEN de Gironde

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er}
degré public de la Gironde

S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale

Objet : Mobilité des enseignants du 1er degré – Phase interdépartementale –
Mouvement complémentaire par exeat – Rentrée scolaire 2020

Réf : Note de service ministérielle DGRH-B2-1 n°2019-163 du 13 novembre 2019
publiée au Bulletin Officiel spécial n°10 du 14 novembre 2019

**Division des
Personnels
DIPER 1**

Affaire suivie par
Catherine OBRECHT
Pauline MIDDLETON-MORRE
Olivier LOPEZ

Mél
dsden33-diper1-mvt
@ac-bordeaux.fr

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dispositions en vigueur pour
l'organisation du mouvement complémentaire interdépartemental par voie d'exeat
pour la prochaine rentrée scolaire.

Les demandes d'exeat, accompagnées des pièces justificatives nécessaires et de
la fiche de renseignement (annexes 1 et 2), sont à adresser à l'adresse suivante :

DSDEN de la Gironde
DIPER1 - A l'attention du bureau mouvement
30 cours de Luze, BP919 - 33060 Bordeaux Cedex

Le service de la DIPER 1 transmettra les demandes d'exeat de Gironde aux
départements souhaités.

J'appelle votre attention sur le fait que les demandes d'exeat devront parvenir par
voie hiérarchique, pour le

vendredi 15 mai, délai de rigueur

**Il est vivement conseillé aux enseignants de contacter la Direction des
Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) du département
qu'ils souhaitent intégrer afin de connaître les modalités de la procédure qui
sont mise en place, en particulier les délais appliqués.**

Remarque :

Le département de la Gironde prend également en compte le nombre de
renouvellements de demandes.

Ac. Bordeaux


François COUX

Pièces à transmettre pour les enseignants souhaitant quitter la Gironde

- **Aucun dossier ne doit être envoyé directement aux départements sollicités. Ils doivent tous être validés par les services de la DSDEN de la Gironde.**
- **Pour chaque département sollicité la demande d'ineat doit être accompagnée également des mêmes pièces justificatives.**

Pièces obligatoires	
<input type="checkbox"/> un courrier adressé au Directeur Académique de Gironde, demandant l'exeat du département de Gironde	
<input type="checkbox"/> un courrier adressé à Madame ou Monsieur le Directeur académique du département souhaité, sous couvert du DASEN de Gironde, sollicitant l'intégration dans le département souhaité (si plusieurs départements sont demandés, il convient de constituer plusieurs demandes)	
<input type="checkbox"/> la fiche de renseignements jointe en annexe 2	
<input type="checkbox"/> les pièces justificatives précisées ci-dessous, accompagnées de l'éventuelle fiche de renseignements prévue par la DSDEN du département demandé (téléchargeable sur le site internet des DSDEN).	
Pièces justificatives	
Pour les demandes établies au titre du rapprochement de conjoint	<input type="checkbox"/> une attestation d'emploi du conjoint officielle, datée et dûment signée de moins de 3 mois, précisant la date de la prise de fonction et le lieu d'exercice
	<input type="checkbox"/> une photocopie du livret de famille ou une copie de la déclaration du PACS
Pour les demandes établies au titre de l'autorité parentale conjointe	<input type="checkbox"/> une photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
	<input type="checkbox"/> une photocopie de la décision judiciaire concernant la garde de l'enfant ou attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation d'hébergement
Pour les demandes établies au titre de parent isolé	<input type="checkbox"/> photocopie du livret de famille ou toutes pièces officielles attestant l'autorité parentale unique
	<input type="checkbox"/> toutes pièces attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant
Pour les demandes établies au titre du handicap	<input type="checkbox"/> pièce attestant que l'agent ou son conjoint rentre dans le champ du bénéfice de l'obligation d'emploi ou d'une maladie grave ou du handicap pour l'enfant
Pour les demandes relevant d'une situation exceptionnelle sur le plan médical et/ou social	<input type="checkbox"/> toutes pièces attestant du caractère exceptionnel de la situation

Rentrée scolaire 2020

EXEAT **INEAT** département d'origine.....

Situation familiale Situation médicale (RQTH, AAEH) Raison personnelle Autre

NOM : PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

ADRESSE :

.....

.....

.....

TEL: COURRIEL :

POSITION ADMINISTRATIVE :

Activité CLM Disponibilité

Congé parental CLD Détachement

VŒUX :

1 : 4 :

2 : 5 :

3 : 6 :

Avez-vous participé aux permutations ? OUI NON

Barème obtenu :points

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION
(Ne rien inscrire dans cette rubrique)

BAREME

Echelon : _____

Rapprochement de conjoint / Parent isolé _____

/ Autorité parentale conjointe _____

Enfants à charge : _____

Séparation : _____

Renouvellement du 1^{er} vœu : _____

Ancienneté plan violence : _____

Bonification au titre du handicap : _____

TOTAL : _____

N.B. : il est impératif de renseigner complètement la présente notice.